

**FORMATION  
D'INTERVENANTS AU  
SAVOIR ROULER À VÉLO  
DANS LE CADRE DE  
GÉNÉRATION VÉLO**

**PARCOURS COMPLET**

**L'avenir sourit à ceux qui roulent tôt !**

# SOMMAIRE

<b>PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE</b>	<b>page 3</b>
<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b>	<b>page 4</b>
<b>LES MODULES DE LA FORMATION</b>	<b>page 7</b>
Illustration de la formation d'intervenants au SRAV de Génération Vélo par module	page 7
Volumes horaires de la formation d'intervenants au SRAV de Génération Vélo par module	page 8
<b>PRÉSENTATION DES CONTENUS DE CHAQUE MODULE</b>	<b>page 9</b>
Module 1 - Connaître le dispositif Savoir Rouler à Vélo et le programme "Génération Vélo"	page 9
Module 2 - Devenir intervenant et dispenser le Savoir Rouler à Vélo	page 10
Module 3 - Savoir dispenser le bloc 1 : « Pédaler et connaître son vélo »	page 11
Module 4 - Savoir dispenser le bloc 2 : « Savoir circuler en sécurité »	page 13
Module 5 - Savoir dispenser le bloc 3 : « Savoir rouler à vélo »	page 14
Module 6 - Déploiement et mise en œuvre du Savoir Rouler à Vélo au niveau local	page 17
Module 7 – Bilan et évaluation de la formation	page 18
<b>EXEMPLE DE DÉROULÉ</b>	<b>page 19</b>
<b>LEXIQUE</b>	<b>page 22</b>

# Présentation synthétique

## Contexte et objectifs de la formation d'intervenants au Savoir Rouler à Vélo dans le cadre de Génération Vélo - parcours complet

Le dispositif Savoir Rouler à Vélo (SRAV), qui vise à généraliser l'apprentissage du vélo pour les enfants du cycle 3 (notamment les CM1 et CM2), a été officiellement lancé le 17 avril 2019 : [découvrez le site internet du SRAV](#).

L'apprentissage du vélo en milieu scolaire et le dispositif Savoir Rouler à Vélo ont fait leur entrée dans le Code de l'éducation (LOI n°2019-1428 du 24 décembre 2019 - art. 57). Les trois blocs du socle commun de compétences du « Savoir Rouler à Vélo » (10 heures minimum d'apprentissage), qui peuvent être dispensés sur les temps scolaire, périscolaire, et extra-scolaire, sont les suivants :

- Bloc 1 : savoir pédaler (maîtriser les fondamentaux du vélo) – 2 à 5 h,
- Bloc 2 : savoir circuler (découvrir la mobilité en milieu sécurisé) – 3 h,
- Bloc 3 : savoir rouler (se déplacer en situation réelle) – 2 à 5 h.

Le programme « **Génération Vélo** », bénéficiant des certificats d'économie d'énergie (CEE), doté d'une enveloppe totale de 21 millions d'euros, vise à créer les conditions pour déployer massivement, de 2022 à 2024, des cycles de formation au « Savoir Rouler à Vélo », partout en France, afin de former toute une génération d'enfants à la pratique du vélo en autonomie, soit 800 000 enfants. Pour atteindre cet objectif, **le programme Génération Vélo déploie une action de « formation d'intervenants au Savoir Rouler à Vélo »** (avec les frais pédagogiques financés à 100%), afin que ces derniers soient en capacité de dispenser ces apprentissages. Le programme « Génération Vélo » a pour objectif de former **1 800 intervenants** d'ici fin 2024.

**La formation d'intervenants au Savoir Rouler à Vélo dans le cadre de Génération Vélo - parcours complet**, en 7 points :

- Une formation qui vise à préparer les intervenants à dispenser les trois blocs du SRAV,
- Une formation courte qui transmet l'essentiel des connaissances et compétences aux intervenants pour dispenser le SRAV,
- Une formation qui permet aux futurs intervenants issus des différents partenaires du SRAV d'échanger sur leurs pratiques, de monter en compétences ensemble, afin de rendre homogènes les cycles SRAV dispensés sur tout le territoire,
- Des futurs intervenants mis en situation d'encadrement, avec des temps de face-à-face pédagogiques,
- Une répartition de temps théoriques et pratiques adaptée aux profils des futurs intervenants,
- Une formation qui aborde les droits et les devoirs du cycliste : code de la route et code de la rue, comportement et savoir-être du cycliste,
- Un programme CEE qui finance la formation : des échanges éclairés sur les avantages à se déplacer à vélo, grâce au report modal vers un mode de déplacement non-polluant, à l'issue du SRAV (les enfants devenant autonomes à vélo), générant ainsi des économies d'énergie.

Vous trouverez ci-dessous les informations concernant les contenus de la formation d'intervenants au Savoir Rouler à Vélo dans le cadre de Génération Vélo - **parcours complet** -, proposée dans le cadre du programme Génération Vélo (modules, référentiel de compétences, proposition de déroulé).

Vous trouverez les informations relatives aux **conditions d'organisation** et aux **modalités de mobilisation** des formateurs dans un autre document fourni par le programme Génération Vélo.

*Nota Bene* : il existe également l'ensemble de ces éléments pour la formation d'intervenants au Savoir Rouler à Vélo dans le cadre de Génération Vélo - **parcours de spécialisation bloc 3**.

# Référentiel de compétences

## Formation FI SRAV GV – parcours complet

### 1 - LES DISPOSITIFS SAVOIR ROULER À VÉLO, GÉNÉRATION VÉLO ET LEUR DÉPLOIEMENT

#### 1.1 Les dispositifs Savoir Rouler à Vélo et le programme Génération Vélo

Objectif	Module concerné
1.1.1 Connaître le dispositif Savoir Rouler à Vélo (SRAV)	Modules 1 et 2
1.1.2 Connaître le programme Génération Vélo (GV)	Modules 1 et 2
1.1.3 Savoir identifier et utiliser les ressources principales sur la mobilité vélo	Modules 1 et 2
1.1.4 Connaître les acteurs de la mobilité vélo et partenaires SRAV	Module 2
1.1.5 Connaître les prérogatives et postures de l'intervenant SRAV dans le cadre de Génération Vélo	Module 2
1.1.6 Maîtriser les avantages de la mobilité vélo	Module 2

#### 1.2 Déploiement du Savoir Rouler à Vélo dans le cadre de Génération Vélo

Objectif	Module concerné
1.2.1 Savoir enregistrer ses interventions et délivrer les attestations SRAV	Module 6
1.2.2 Savoir utiliser la plateforme Génération Vélo	Module 6
1.2.3 Savoir valoriser ses interventions : évaluer son action et communiquer	Module 6
1.2.4 Identifier le montage adapté pour déployer le SRAV sur un territoire	Module 6

## 2 - PÉDAGOGIE ET MISE EN ŒUVRE DU SAVOIR ROULER À VÉLO

### 2.1 Pédagogie et mise en œuvre générale du Savoir Rouler à Vélo

Objectif	Module concerné
2.1.1 Connaître/maitriser les spécificités d'intervention auprès d'un public scolaire	Module 2
2.1.2 Adapter son intervention au contexte local et aux publics enfants	Module 2
2.1.3 Savoir mettre en oeuvre un cycle SRAV : progression pédagogique, techniques d'animations, outils	Module 2
2.1.4 Savoir observer et évaluer l'acquisition de compétences	Module 5
2.1.5 Évaluer ses compétences en tant que futurs intervenants SRAV	Module 7

### 2.2 Pédagogie et mise en œuvre des blocs 1 et 2 du Savoir Rouler à Vélo

Objectif	Module concerné
2.2.1 Savoir auto-évaluer ses propres habiletés à vélo pour les futurs intervenants	Module 3
2.2.2 Maitriser la logistique matérielle et la mise en place de parcours adaptés aux apprentissages du bloc 1 et 2	Modules 3 et 4
2.2.3 Préparer et monter une séance type du bloc 1	Module 3
2.2.3 Préparer et monter une séance type du bloc 2	Module 4
2.2.4 Animer et encadrer une séance d'une séance type du bloc 1	Module 3
2.2.5 Animer et encadrer une séance d'une séance type du bloc 2	Module 4
2.2.6 Évaluer son animation d'une séance type en milieu sécurisé	Modules 3 et 4

## 2.3 Pédagogie et mise en œuvre du bloc 3 du Savoir Rouler à Vélo

Objectif	Module concerné
2.3.1 Élaborer un parcours adapté au bloc 3	Module 5
2.3.2 Préparer et monter une séance type du bloc 3	Module 5
2.3.3 Animer et encadrer une séance d'une séance type du bloc 3	Module 5
2.3.4 Évaluer son animation d'une séance type du bloc 3	Module 5

## 3 - SÉCURITÉ ET RÉGLEMENTATION

### 3.1 Sécurité du matériel et des équipements

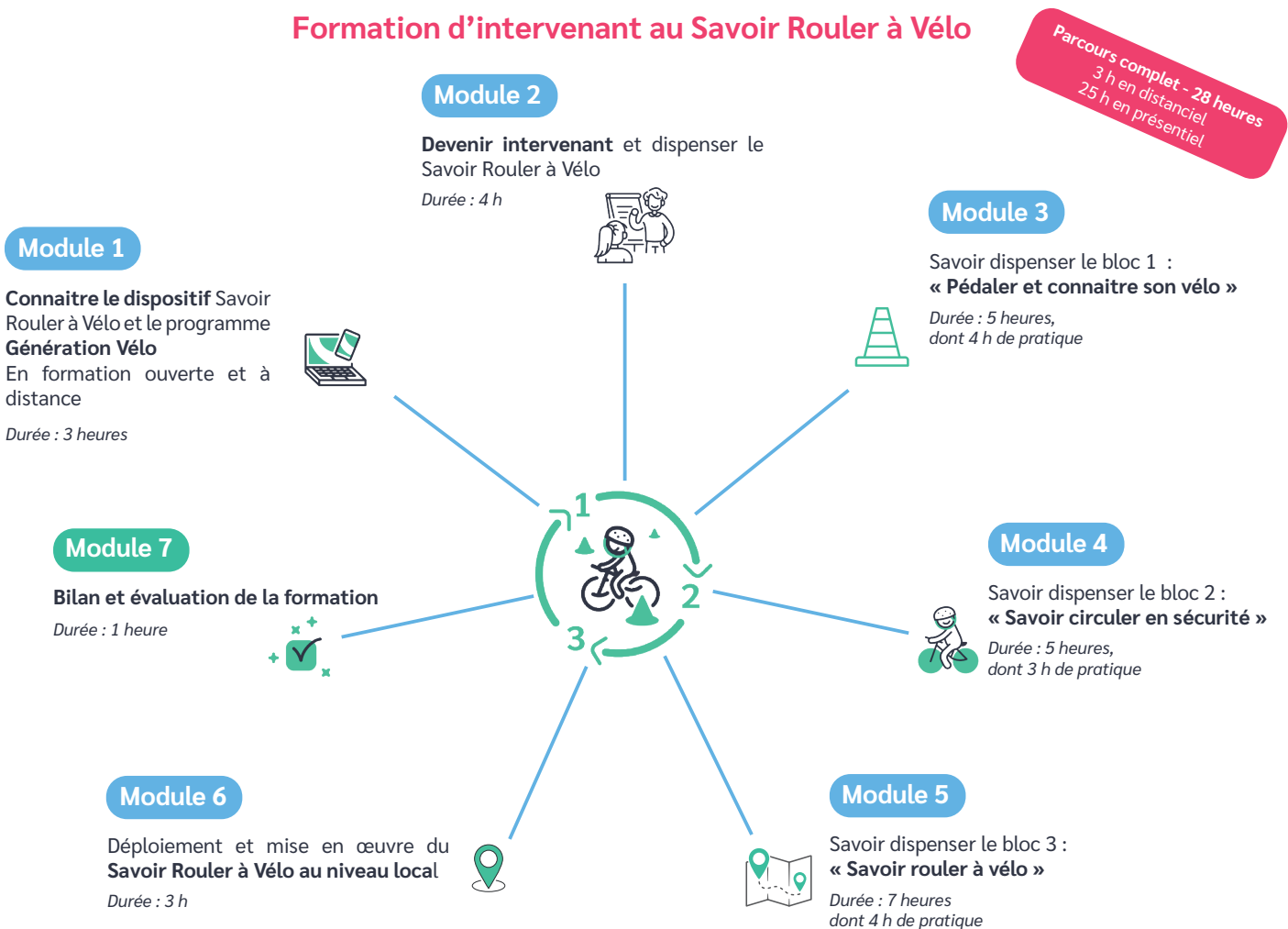
Objectif	Module concerné
3.1.1 Connaître et maîtriser la sécurité et les équipements du vélo et du cycliste	Module 3
3.1.2 Maîtriser la mécanique de base	Module 3
3.1.3 Savoir sécuriser son vélo	Module 4

### 3.2 Réglementation et sécurité du groupe et des individus

Objectif	Module concerné
3.2.1 Connaître la réglementation en vigueur et les règles de sécurité routière	Module 4
3.2.2 Maîtriser la réglementation sur l'encadrement de groupe, en conditions réelles de circulation	Module 5
3.2.3 Savoir gérer la gestion des situations particulières ou imprévues	Module 5

# Les modules de la formation

## Illustration de la formation FI SRAV GV – parcours complet – par module



## Volumes horaires de la formation FI SRAV GV - parcours complet par module



Modules	Durée en présentiel	Enseignements		Durée cumulée
		Théoriques	Pratiques	
Module 1 - Connaître le dispositif SRAV et le programme Génération Vélo		3 h en formation à distance		3 h
Module 2 - Devenir intervenant et dispenser le Savoir Rouler à Vélo	4 h	4 h		7 h
Module 3 - Savoir dispenser le bloc 1 : «Pédaler et connaître son vélo»	5 h	1 h	4 h	12 h
Module 4 - Savoir dispenser le bloc 2 : «Savoir circuler en sécurité»	5 h	2 h	3 h	17 h
Module 5 - Savoir dispenser le bloc 3 : «Savoir rouler à vélo»	7 h	3 h	4 h	24 h
Module 6 - Déploiement et mise en œuvre du SRAV au niveau local	3 h	3 h		27 h
Module 7 - Bilan et évaluation de la formation	1 h	1 h		28 h
<b>TOTAL</b>	<b>25 h</b>	<b>17 h</b>	<b>11 h</b>	<b>28 h</b>



# Présentation des contenus de chaque module

## Module 1 - Connaître le dispositif Savoir Rouler à Vélo et le programme Génération Vélo

Le module 1 sera proposé en formation à distance (FOAD), à réaliser entre deux semaines et la veille du lancement de la formation en présentiel.

*Durée proposée : 3 h*

Les formateurs mobilisés pour la session de formation concernés enverront un lien vers un espace de travail virtuel avec les supports et ressources nécessaires, et/ou enverront les ressources via un lien accessible aux stagiaires.

Les supports et ressources porteront :

Sur le dispositif « **Savoir Rouler à Vélo** » (SRAV) :

- Supports disponibles [sur le site du ministère des Sports](#), à lire et à connaître,
- Présentation et compréhension du dispositif « Savoir Rouler à Vélo » : sa vision, ses objectifs, ses moyens, sa mise en œuvre/montage, le cadre réglementaire,
- Lecture, maîtrise et connaissance du livret pédagogique « SRAV ».

*Durée estimée : 45 min.*

Sur le programme « **Génération Vélo** » :

- Présentation et compréhension du programme « Génération Vélo » : ses objectifs, ses moyens, sa mise en œuvre montage, le cadre réglementaire, le financement,
- Connaissance et maîtrise de la plateforme Génération Vélo, compréhension du mécanisme des programmes CEE.

*Durée estimée : 45 min.*

Sur **les ressources principales** à disposition de l'intervenant SRAV à connaître et à savoir utiliser : sur la réglementation en vigueur, sur des exemples de techniques d'animation pédagogiques, sur la préparation, le montage, l'animation, l'encadrement et l'évaluation de séances, sur les techniques d'apprentissage du vélo avec des exemples de progressions pédagogiques, sur la pratique du vélo au quotidien et sur les avantages de la mobilité vélo.

Exemple de ressources :

- [Kit pédagogique sur le SRAV du ministère des Sports](#),
- [Guide des Cyclistes du Quotidien de la FUB](#),
- [Guide et fiches sur le bloc 3 du SRAV - FUB](#).

Les ressources à connaître seront partagées par les formateurs en charge de la session de formation.

*Durée estimée : 1 h 30*

## Module 2 - Devenir intervenant et dispenser le Savoir Rouler à Vélo (SRAV)

*Durée du module proposée : 4 h*

### Accueil des participants et lancement de la formation en présentiel

Accueil et tour de table sur l'expérience et les attentes des participants, rappel des objectifs de la formation et présentation du programme pour la partie présentielle, point pratique sur l'organisation de la formation par les formateurs.

*Durée estimée : 30 min.*

### Retours sur le module 1 proposé en formation à distance

- Temps d'échanges et de questions/réponses entre formateurs et stagiaires,
- Évaluation collective et/ou individuelle, à l'orale et/ou à l'écrit, sur la connaissance des ressources étudiées en FOAD,
- Rappel des contextes de déploiement du Savoir Rouler à Vélo et de Génération Vélo.

*Durée estimée : 30 min.*

### Présentation des principaux acteurs de la mobilité vélo

Présentation des principaux acteurs de la mobilité vélo en France et des principaux acteurs et partenaires du Savoir Rouler à Vélo : leurs rôles dans le déploiement du SRAV, leurs principales actions et mode de fonctionnement.

*Durée estimée : 15 min.*

### Prérogatives de l'intervenant SRAV dans le cadre de Génération Vélo

- Conditions et cadres d'intervention, compétences et expériences requises, rôles, prérogatives et responsabilités de l'intervenant SRAV dans le cadre de Génération Vélo.
- Savoir adopter les postures adaptées aux situations, mobiliser l'imaginaire des enfants, utiliser le ludique, connaître les outils adaptés.

*Durée estimée : 30 min.*

### Promouvoir les avantages de la mobilité vélo

- Être en mesure de faire comprendre aux enfants les avantages de se déplacer à vélo : santé, activité physique modérée, respect de l'environnement, économique, pratique, autonomie et responsabilité de l'enfant dans le cadre de ses déplacements, par exemple sur le trajet domicile-école, domicile-loisirs/activités.
- L'intervenant doit connaître les principaux leviers pour promouvoir et développer l'usage du vélo, et également ses principaux freins, savoir évoquer de manière claire et non anxiogène les données sur l'accidentologie à vélo, mettre l'enfant au cœur du projet et donner du sens.

*Durée estimée : 30 min.*

### Spécificités des interventions auprès du public scolaire

- Règles d'encadrement selon le cadre d'intervention, agréments nécessaires, types de montages possibles pour conduire des interventions en milieu scolaire (sur les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire),
- Connaître les rôles de toutes les parties prenantes sur le territoire concerné : services de l'État (Éducation Nationale/Sports), référent au sein de la collectivité engagée, directeur d'établissement, professeur de la classe concernée, membres du comité départemental SRAV, animateur régional « Génération Vélo », autres intervenants issus des partenaires SRAV.

*Durée estimée : 30 min.*

### Adaptation au contexte local et au public enfant

Savoir adapter sa pédagogie selon les publics d'enfants et selon le contexte local : variables à prendre en compte selon le niveau de pratique, la motivation, l'âge, le milieu (urbain/périurbain/rural), les caractéristiques de l'école ou la structure, le quartier, les conditions géographiques, sociales et économiques, la région, les conditions et infrastructures adaptées ou non aux déplacements à vélo.

*Durée estimée : 15 min.*

## Mise en œuvre d'un cycle SRAV : progression pédagogique, techniques d'animations, outils

En lien avec le socle commun de compétences du SRAV (blocs 1, 2 et 3) :

- Prise de connaissance en groupe de cursus et de progressions pédagogiques types, à mettre en œuvre, après avoir défini les objectifs à atteindre pour chaque séance ;
- Présentation de techniques d'animations pédagogiques, ainsi que des outils et ressources à disposition des intervenants.

*Durée estimée : 1 h*

## Module 3 - Savoir dispenser le bloc 1 « Pédaler et connaître son vélo »

L'intervenant doit être en mesure de préparer, dispenser/animer/encadrer, puis évaluer les séances du bloc 1 du SRAV.

*Durée proposée : 5 h, dont 4 h de pratique*

### Sécurité et équipements

L'intervenant doit être en mesure de présenter aux enfants les équipements et accessoires, obligatoires ou recommandés :

- Du vélo (avertisseur sonore, freins avant et arrière, éclairage actif et passif...),
- Du cycliste (casque pour les moins de 12 ans, gilet retro-réfléchissant hors agglomération de nuit ou si la luminosité est insuffisante, tenue vestimentaire adaptée, « voir et être vu », etc.),
- L'intervenant doit pouvoir s'assurer que les enfants sachent mettre et régler leur casque.

*Durée estimée : 45 min.*

### Mécanique de base

- Préparer son sac d'encadrement (kit de premiers secours, outils pour réparations et réglages simples : pompe, démonte-pneus, chambres à air, clés allen, etc.).
- Vérification et préparation de la flotte de vélo des enfants, qui doivent être en bon état de marche, pour leur sécurité et pour un apprentissage optimisé. L'intervenant doit savoir régler le vélo selon la physiologie et les capacités de l'enfant. La vérification de la flotte de vélo doit être réalisée avant toute séance, qu'il s'agisse d'une séance type du bloc 1, 2 ou 3 (sans oublier de vérifier l'équipement/tenu des apprenants, qui doivent être adaptés aux conditions de pratique).
- L'intervenant doit pouvoir vérifier que les enfants connaissent les principaux éléments du vélo, comprennent son fonctionnement, et savent en contrôler les principaux éléments de sécurité.

*Durée estimée : 1 h 15 de pratique*

### Logistique matérielle et mise en place d'un parcours adapté aux apprentissages du bloc 1

- Les intervenants doivent être capables de rassembler et d'utiliser **le matériel nécessaire** (pédagogique et signalétique) pour dispenser les apprentissages du bloc 1 : flotte de vélo adaptée, casques, petit matériel : plots, soucoupes, craies, piquets lestés, etc. L'intervenant doit également avoir avec lui **son sac/sacoche de l'intervenant** avec les principaux outils de réglage, d'entretien, de réparation, et une petite pharmacie à disposition.
- Les intervenants doivent être en mesure d'installer et de faire utiliser un parcours maniabilité adapté au bloc 1, selon les exercices prévus (du type « piste Pauwels » par exemple, voir ci-dessous).

*Durée estimée : 30 min. de pratique*

### Évaluation des habiletés à vélo des futurs intervenants SRAV, en lien avec les séances du bloc 1

- Après présentation par les formateurs d'un parcours maniabilité type aux futurs intervenants (du type « piste Pauwels »), ces derniers sont invités à réaliser le parcours afin d'évaluer leurs habiletés en termes de maniabilité à vélo et de maîtrise technique,
- Temps d'échanges au sujet du parcours maniabilité entre formateurs et futurs intervenants,
- Présentation des variables et ajustements à apporter au parcours maniabilité, pour qu'il soit réutilisé dans les cadres de séances types du bloc 1 par les futurs intervenants, selon les habiletés/compétences à faire travailler aux enfants.

*Durée estimée : 30 min. de pratique*

Ce test d'habileté permet aux futurs intervenants d'évaluer leurs propres compétences sur leur maîtrise du vélo, et ainsi de se projeter sur les exercices qu'ils auront à proposer dans le cadre des séances du bloc 1 du SRAV, et des compétences correspondantes qu'ils devront observer chez les enfants.

## Préparation et montage d'une séance type du bloc 1

- Les futurs intervenants travaillent à la **préparation et au montage** d'une séance type du bloc 1 : préparation d'une séance, d'une durée précisée par les formateurs, en individuel, en binôme ou en sous-groupes, en suivant les consignes et les thématiques proposées par les formateurs.
- Présentation du déroulé proposé aux autres futurs intervenants et échanges sur leur proposition de séance en plénière.
- L'intervenant devra être en capacité de savoir observer, en fin de bloc 1, que les enfants aient acquis une bonne maîtrise du vélo : qu'ils aient l'équilibre, qu'ils sachent pédaler, maîtrisent leur trajectoire et le pilotage du vélo (maniabilité), qu'ils savent tourner, freiner, s'arrêter - précision et urgence -, qu'ils sachent réguler et maîtriser leur vitesse, qu'ils sachent effectuer un changement de direction, en sécurité - regard arrière, lâché d'appui, etc., et ce, en milieu fermé (cour d'école, une piste d'éducation routière, etc.).

*Durée estimée : 1 h, dont 45 min. de pratique*

## Animation et encadrement d'une séance type du bloc 1

- Les futurs intervenants sont invités à dispenser, à tour de rôle, leur séance type du bloc 1 (selon les modalités proposées par les formateurs : durée, thématiques, conditions de mise en œuvre de la séance). Ces exercices types de séances SRAV du bloc 1, peuvent être réalisés en présence de vrais apprenants, idéalement un public d'enfants, mobilisés pour l'occasion, ou bien, aux autres futurs intervenants, qui jouent le rôle d'apprenants (sans oublier la vérification de la flotte de vélos des apprenants et de leur équipement/tenu, adaptés aux conditions de pratique),
- La vérification de la flotte de vélo doit être réalisée avant toute séance, qu'il s'agisse d'une séance type du bloc 1, 2 ou 3, sans oublier de vérifier également l'équipement et la tenue des apprenants, qui doivent être adaptés aux conditions de pratique.
- Debriefings ponctuels, avec conseils et ajustements à chaud, sur les espaces d'apprentissage, entre les futurs intervenants et les formateurs, sur l'animation de séances du bloc 1.

*Durée estimée : 1 h de pratique*

Conformément au [socle commun de compétences du SRAV](#) (bloc 1), l'intervenant doit être en mesure de transmettre et observer les compétences suivantes, chez les enfants :

- Mettre son casque et le régler,
- Nommer les éléments simples d'un vélo (cadre, potence, guidon, roues, fourche, dérailleurs, freins, pédales, selle),
- Identifier les éléments de sécurité du vélo (éclairage, freins, catadioptrés, sonnette),
- Vérifier le bon fonctionnement de certains éléments du vélo à savoir : les freins, le serrage de la potence, le serrage et le réglage de la hauteur de selle, la pression des pneus, le serrage des roues,
- Maîtriser les fondamentaux de l'activité :
  - Monter et descendre de son vélo à l'arrêt,
  - Démarrer un pied au sol,
  - Conduire son vélo en ligne droite, puis, conduire son vélo sur un parcours avec un slalom simple,
  - Ralentir, freiner et s'arrêter dans une zone délimitée,
  - Rouler en enlevant un appui (une main ou un pied),
  - Rouler dans un couloir étroit (30 cm sur 10 m) en position « cavalier »,
  - Prendre des informations en roulant,
  - Être capable d'effectuer un virage à 90°,
  - Franchir un petit obstacle,
  - Changer de vitesses.

## Module 4 - Savoir dispenser le bloc 2 « Savoir circuler en sécurité »

L'intervenant doit être en mesure de faire découvrir aux enfants la mobilité à vélo en milieu sécurisé : il doit savoir préparer, dispenser, animer, encadrer, puis évaluer une séance type du bloc 2 du SRAV.

*Durée proposée : 5 h, dont 3 h de pratique*

### Réglementation et sécurité routière

- L'intervenant doit être en capacité de transmettre aux enfants les principales notions de sécurité routière : la réglementation en vigueur pour se déplacer à vélo (règles de circulation, régimes de priorité), avec notamment les principaux panneaux du code de la route, à connaître des enfants, et un travail sur le « code de la rue ».
- L'intervenant doit savoir présenter aux enfants les différents aménagements ou espaces de circulation adaptés, ou non, aux cyclistes (signalisation horizontale et verticale), selon le contexte (bande cyclable, piste cyclable, vélorues, voies vertes, rues où la vitesse des engins motorisés est limitée à 20 ou 30 km/h, zone de rencontre, etc.).

*Durée estimée : 2 h, dont 45 min. de pratique*

### Préparation et montage d'une séance type du bloc 2

- Les futurs intervenants doivent être capables de mobiliser **le matériel nécessaire** pour dispenser les apprentissages du bloc 2 (vélos, casques, matériel pédagogique), et de mettre en place **un parcours maniabilité**, correspondant aux exercices proposés, en milieu fermé : gymnase, cour d'école, piste d'éducation routière, etc. L'intervenant doit également avoir avec lui **son sac/sacoche de l'intervenant** avec les principaux outils de réglage, d'entretien, de réparation, et une petite pharmacie à disposition.
- Les futurs intervenants travaillent à **la préparation et au montage** d'une séance type du bloc 2 : préparation d'une séance, d'une durée précisée par les formateurs, en individuel, en binôme ou en sous-groupes, en suivant les consignes et les thématiques proposées par les formateurs.
- Présentation du déroulé proposé aux autres futurs intervenants, échanges sur leur proposition de séance en plénière.

Exemple : **monter une séance** où les enfants sont piétons ou cyclistes, à tour de rôle, et s'assurer de leur compréhension et du respect du code de la route et des régimes de priorité, s'assurer de leur maîtrise d'une bonne communication entre usagers : indiquer un changement de direction, voir et être vu, etc.

*Durée estimée : 1 h, dont 45 min. de pratique*

### Animation et encadrement d'une séance type du bloc 2

- Les futurs intervenants **dispensent à tour de rôle**, une séance type du bloc 2, d'une durée précisée par les formateurs, en suivant les consignes et les thématiques proposées :
  - soit à de vrais apprenants, idéalement un public enfant, en cours d'apprentissage du vélo, et mobilisés pour l'occasion (de préférence),
  - soit, s'il n'a pas été possible de mobiliser de vrais apprenants, avec les stagiaires (les futurs intervenants) qui jouent le rôle d'apprenants puis d'encadrants, à tour de rôle.
- Debriefings ponctuels, avec conseils et ajustements à chaud, sur les espaces d'apprentissage, entre les futurs intervenants et les formateurs, sur l'animation de séances du bloc 2.
- La vérification de la flotte de vélo doit être réalisée avant toute séance, qu'il s'agisse d'une séance type du bloc 1, 2 ou 3, sans oublier de vérifier également l'équipement et la tenue des apprenants, qui doivent être adaptés aux conditions de pratique.

*Durée estimée : 1 h de pratique*

### Évaluation collective : retours sur l'animation d'une séance type en milieu sécurisé

- Échanges entre formateurs et futurs intervenants sur l'animation et l'encadrement des séances dispensées en milieu sécurisé (séances types des blocs 1 ou 2).
- Les futurs intervenants doivent être en capacité de s'assurer, en fin de bloc 2, que les enfants savent identifier les espaces de circulation adaptés aux déplacements à vélo, selon les contextes, qu'ils savent respecter le code de la route, qu'ils sont capables de communiquer avec d'autres usagers (comprendre et se faire comprendre, voir et être vu). Un temps d'échange sur cette thématique pourra être prévue entre les futurs intervenants et les formateurs.
- Il s'agira également à la fin du bloc 2, de préparer les enfants - en milieu fermé - aux séances qui auront lieu par la suite dans le cadre du bloc 3, en conditions réelles de circulation. Il faudra s'assurer, avant toute sortie en conditions réelles de circulation (sur un parcours établi en amont), que les enfants aient compris le fonctionnement, et maîtrisent, les déplacements en groupe et en sécurité (comprendre et respecter les consignes du chef de file et du serre-file, comprendre et appliquer les techniques d'encadrement du groupe : file indienne, regroupement « en grappe » devant un panneau stop, par exemple, déplacement en position « minibus » lorsque cela sera opportun, etc.).

*Durée estimée : 30 min.*

## Savoir sécuriser son vélo

- L'intervenant doit savoir prodiguer aux enfants les conseils, sur :
  - comment stationner et sécuriser son vélo dans l'espace public et à l'école,
  - comment bien utiliser les arceaux vélo,
  - pourquoi privilégier un cadenas en U et comment bien l'utiliser (attacher le cadre du vélo à un point fixe et une roue),
  - comment sécuriser les autres éléments du vélo, avec un second cadenas, dans l'idéal (sécuriser la seconde roue, surtout si elle est pourvue d'une attache rapide, si possible sécuriser la selle ou autres équipements),
- Les formateurs invitent les futurs intervenants à pratiquer eux-mêmes, afin qu'ils puissent reproduire cet exercice auprès des enfants.

*Durée estimée : 30 min. de pratique*

Conformément au [socle commun de compétences du SRAV](#) (bloc 2), l'intervenant doit être en mesure de transmettre et observer les compétences suivantes, chez les enfants :

- Identifier les espaces de circulation adaptés aux vélos,
- Circuler en respectant le code de la route et reconnaître les principaux panneaux de signalisation : rouler en respectant le code de la route sur le parcours proposé (ex : sur la piste d'éducation routière ou dans la cour d'école), identifier les principaux panneaux signalétiques (stop, céder le passage...),
- Rouler en tenant compte des autres cyclistes et des piétons : adapter son déplacement en fonction des autres usagers de la route,
- Communiquer avec les autres cyclistes et les piétons : faire connaître sa direction, identifier les changements de direction des autres cyclistes.

## Module 5 - Savoir dispenser le bloc 3 « Savoir rouler à vélo »

En lien avec l'objectif du bloc 3 du SRAV d'apprendre aux enfants à « se déplacer en situation réelle, en sécurité », l'intervenant doit être en mesure de préparer, de dispenser, d'animer, d'encadrer, puis d'évaluer des séances d'apprentissage du vélo par les enfants dans des conditions réelles de circulation, en groupe et en autonomie (« séance type du bloc 3 »).

L'intervenant doit être en capacité d'amener les enfants à se déplacer en sécurité, en groupe, et en autonomie, sur la voie publique. Ce dernier doit savoir expliquer à l'équipe d'encadrement et aux enfants les règles de déplacement à vélo, en sécurité, en conditions réelles de circulation, et les faire appliquer :

- technique de déplacement en file indienne (à deux secondes ou « un vélo imaginaire » d'intervalle entre chacun),
- regroupement en grappes aux stops ou aux feux rouges,
- technique du minibus cycliste (à deux de front) lorsque les conditions le préconisent, avec les enfants supervisés, en groupe et en autonomie.

L'intervenant répartit les rôles dans l'équipe d'encadrement : chef de file, serre file, accompagnateurs, et s'assure que les consignes sont comprises et appliquées.

*Durée proposée : 7 h, dont 4 h de pratique*

### Réglementation : encadrement de groupe en conditions réelles de circulation

- L'intervenant doit connaître la **réglementation pour l'encadrement d'un groupe à vélo**, dans des conditions réelles de circulation, sur la voie publique (taux d'encadrement, assurance, responsabilité). Les formateurs pourront apporter des précisions sur la responsabilité et l'encadrement sur les temps scolaires, périscolaire ou extrascolaire.
- L'intervenant doit être en mesure de **collaborer avec l'ensemble de l'équipe d'encadrement** : l'enseignant, les accompagnateurs (mobilisés après obtention des agréments nécessaires et d'une vérification de leurs compétences, selon les contextes d'intervention), et ce, lors de la préparation et de l'animation de la séance, dans le cadre de la gestion du groupe, puis pour l'évaluation des enfants (compétences à acquérir lors du bloc 3, à observer).

*Durée estimée : 1 h*

### Élaboration d'un parcours adapté

- L'intervenant doit être en mesure de préparer, d'élaborer, de proposer, de faire valider et d'organiser un itinéraire avec un **parcours, autour de l'établissement scolaire ou du principal site d'apprentissage, adapté à des séances du bloc 3** (parcours qui doit permettre aux enfants de travailler et d'acquérir les compétences relatives au bloc 3). Il s'agit d'un travail préparatoire avec l'analyse de cartes ou d'autres outils de cartographie en ligne, de repérages sur le terrain.



Ce parcours est à construire selon le public ciblé, selon le contexte local et selon les conditions : nombre d'enfants, âge et niveau de maîtrise technique, conditions de circulation (ex : rues résidentielles autour de l'établissement scolaire ou du site d'apprentissage), avec des aménagements et infrastructures existants et adaptés. Il faut également que l'intervenant prenne en compte : les travaux ou déviations éventuels, la distance, le dénivelé, la durée de la sortie, les horaires, la luminosité, la météo.

- Les formateurs inviteront les futurs intervenants à travailler seul, en binômes ou en sous-groupes **sur la préparation d'un parcours adapté au bloc 3 dans un contexte donné.**

*Durée estimée : 45 min.*

### Préparation et montage d'une séance type du bloc 3

- Le futur intervenant doit également savoir prévoir le volet **logistique et matériel** pour la conduite de séances du bloc 3 (flotte de vélo, casques, sac de l'encadrant avec outils, pharmacie, eau, etc.). Ce dernier doit être en mesure d'amener le groupe sur les espaces de pratiques identifiés au préalable (accessibles à partir du point de rassemblement), pour faire travailler les compétences du bloc 3 par les enfants (maîtriser, en sécurité le « tourne à gauche », les giratoires, le franchissement d'intersections en sachant se signaler, voir et être vu, contrôler et vérifier son environnement, réaliser toute manœuvre en sécurité pour soi et pour les autres usagers, etc.).
- Les futurs intervenants travaillent à **la préparation et au montage** d'une séance type du bloc 3 : préparation de séance d'une durée précisée par les formateurs, en individuel, en binôme ou en sous-groupes, en suivant les consignes et les thématiques proposées par les formateurs.
- **Présentation du déroulé** proposé, aux autres intervenants, échanges sur les propositions de séance en plénière.

*Durée estimée : 45 min. de pratique*

### Animation et encadrement de séance type du bloc 3

- Découverte d'une séance de bloc 3, encadrée par les formateurs. Les futurs intervenants jouent le rôle d'apprenants. Cette séquence peut être proposée aux futurs intervenants dès le premier jour de formation, afin que ces derniers se rendent compte des compétences à acquérir et à transmettre aux enfants, tout au long des trois blocs du SRAV. Ils appréhendent également les compétences à acquérir en tant que futurs intervenants SRAV : conduite de groupe en sécurité, postures de l'intervenant pour la mise en sécurité du groupe d'apprenants, prise de décision, rôles du chef de file et du serre file (durée estimée au sein du module 5 pour cette découverte d'une séance type du bloc 3 : 45 min).
- Puis, les futurs intervenants **dispensent et encadrent**, à tour de rôle, une séance type du bloc 3 - préparée en amont -, d'une durée qui sera précisée, en suivant les consignes et les thématiques proposées par les formateurs. Chaque futur intervenant doit se retrouver en situation d'encadrement de groupe se déplaçant en conditions réelles de circulation.

Les séances seront proposées :

- soit à de vrais apprenants, idéalement un public enfant, en cours d'apprentissage du vélo, et mobilisés pour l'occasion (de préférence),
- soit, s'il n'a pas été possible de mobiliser de vrais apprenants, avec les stagiaires (les futurs intervenants) qui jouent le rôle d'apprenants puis d'encadrants, à tour de rôle.
- La vérification de la flotte de vélo doit être réalisée avant toute séance, qu'il s'agisse d'une séance type du bloc 1, 2 ou 3, sans oublier de vérifier également l'équipement et la tenue des apprenants, qui doivent être adaptés aux conditions de pratique ;
- Debriefings ponctuels, avec conseils et ajustements à chaud, sur les espaces d'apprentissage, entre les futurs intervenants et les formateurs, sur l'animation de séances du bloc 3.

*Durée estimée : 2 h 45 de pratique*

### Évaluation collective, retours sur l'animation d'une séance type de bloc 3

- Échanges entre les formateurs et les futurs intervenants suite à la séance type du bloc 3 réalisée à tour de rôle par les futurs intervenants, conseils et ajustements éventuels, apportés par les formateurs.
- L'intervenant pourra formuler son ressenti sur la prise en charge et l'encadrement d'un groupe d'apprenants à vélo, sur la mise en sécurité du groupe, sur la communication avec le groupe et les membres de l'équipe d'encadrement (chef de file, serre file, accompagnants).

L'intervenant doit être en mesure d'adopter les postures et comportements adaptés à chaque situation, de prendre les décisions nécessaires et de les faire appliquer. Il est à noter que les enfants devront, lors d'une séance type du bloc 3, être en mesure de comprendre et d'appliquer les consignes de l'intervenant, en parcourant les différents espaces de pratique du vélo. Les enfants devront être en mesure de prendre en compte la présence des autres usagers de l'espaces publics, d'anticiper les situations et avoir un comportement adapté selon les contextes.

*Durée estimée : 30 min.*

## Gestion des situations particulières ou imprévues

- L'intervenant doit être en mesure de gérer des situations particulières ou imprévues, avec les bons réflexes et les bons comportements, lorsque les enfants se déplacent à vélo en milieu ouvert (ex : problèmes mécanique, physique, gestion des émotions et des comportements des enfants ou de l'équipe d'encadrement). L'intervenant doit être capable de mettre rapidement le groupe en sécurité si nécessaire, et de réagir efficacement face à une situation d'urgence. L'intervenant doit avoir une bonne capacité d'adaptation, par exemple en cas de mauvaise météo, en prévoyant des activités alternatives (qui favorisent elles-aussi l'acquisition d'autres compétences des trois blocs du SRAV).
- Les formateurs peuvent proposer aux futurs intervenants un cas pratique, avec une situation particulière ou imprévue à gérer (ex : crevaison lors d'un déplacement de groupe ; ou chute sans gravité d'un apprenant, à gérer efficacement et si possible sans compromettre la suite de la séance).

*Durée estimée : 30 min. de pratique*

## Méthodes d'évaluation des compétences

- Un point spécifique est proposé par **les formateurs** sur l'organisation des conditions et les méthodes d'évaluation permettant **l'observation des compétences acquises par les enfants** (compétences à acquérir par les enfants dans chacun des trois blocs du SRAV),
- Les compétences correspondantes à chaque bloc du SRAV peuvent être acquises et observées, par les intervenants : à la fois **tout au long du cycle SRAV** (au fur-et-à-mesure lors des séances des blocs 1, 2 et 3 du SRAV), et également, lors **d'une ou plusieurs séances organisées de manière spécifique à la fin du cycle SRAV, dans le but d'observer ces compétences** chez les enfants (méthodes d'évaluation : collective et/ou individuelle),
- Cette évaluation peut se dérouler par exemple sur un parcours qui aura été travaillé en amont par les enfants (lors des séances du bloc 3). Des observateurs mobilisés pour l'occasion (parents, accompagnants, etc.), postés à plusieurs endroits stratégiques du parcours, pourront observer la capacité de chaque enfant à réaliser : un franchissement de giratoire, un « tourne à gauche » (entre autres), et ce, en sécurité (en se positionnant correctement, et signalant son changement de direction, en vérifiant son environnement...), à la manière du [Brevet du cycliste® belge](#).

*Durée estimée : 45 min.*

Conformément au [socle commun de compétences du SRAV](#) (bloc 3), l'intervenant doit être en mesure de transmettre et observer les compétences suivantes, chez les enfants :

- Identifier et utiliser les espaces de circulation adaptés aux vélos : emprunte la piste ou bande cyclable (ou les autres aménagements cyclables ou de circulation générale, adaptés selon le contexte), ne roule pas sur le trottoir,
- Circuler en respectant le code de la route,
- Circuler en tenant compte des autres usagers de l'espace public et de la route,
- Rouler à droite de sa voie à environ un mètre du bord droit de la chaussée (maintenir une distance de sécurité avec le caniveau, les plaques d'égouts ou les véhicules stationnés),
- Rouler en groupe en respectant les consignes de l'intervenant,
- Prendre sa place sur la chaussée, notamment dans les giratoires, et dans toutes les intersections.



## Module 6 - Déploiement et mise en œuvre du dispositif Savoir Rouler à Vélo au niveau local

*Durée proposée : 3h*

### Enregistrer ses interventions et délivrer les attestations au Savoir Rouler à Vélo (SRAV)

- Les formateurs apportent aux futurs intervenants des précisions sur [le livret pédagogique SRAV](#) (présentant en détails les trois blocs du SRAV), puis sur les attestations au Savoir Rouler à Vélo, à remplir par les intervenants SRAV, et à remettre aux enfants, après observation des compétences des trois blocs du SRAV, en fin de bloc 3, à l'issue du cycle SRAV de minimum 10 heures d'apprentissage.
- Les intervenants sont donc invités à explorer le site <https://sports.gouv.fr/savoir-rouler-a-velo> et à parcourir l'espace intervenant, permettant d'**enregistrer ses interventions** (indiquer l'ensemble des séances dispensées auprès du groupe d'enfants concerné), puis d'**éditer et de télécharger les attestations** au Savoir Rouler à Vélo, numérotées et individuelles (une par enfant).
- L'intervenant pourra ensuite **remettre et délivrer**, en lien avec l'équipe d'encadrement, les attestations au Savoir Rouler à Vélo, aux enfants concernés, en fin de bloc 3.

*Durée estimée : 45 min.*

### Utiliser la plateforme Génération Vélo

- Les formateurs inviteront les futurs intervenants SRAV à explorer et parcourir la plateforme Génération Vélo,
- C'est par le biais de cette plateforme qu'ils pourront être contactés et sollicités, le cas échéant, par les collectivités également engagées dans le programme Génération Vélo, pour proposer leur devis détaillant les services qu'ils pourront proposer à la collectivité sur le montage et le déploiement de cycles SRAV au niveau local.
- Temps d'échanges entre formateurs et futurs intervenants sur les contenus et fonctionnalités de la plateforme Génération Vélo.

*Durée estimée : 30 min.*

### Valoriser ses interventions : évaluer son action et communiquer

- Les formateurs proposent aux futurs intervenants des **outils d'évaluation des interventions** qu'ils seront amenés à proposer : il s'agit de réfléchir à la mise en place d'une évaluation de la qualité de ses propres interventions en tant qu'intervenant SRAV, dans une perspective d'amélioration continue (évaluations à chaud et à froid, par le biais de questionnaires papiers ou en ligne, à destination des différentes parties prenantes (équipe pédagogique, accompagnateurs, etc.), analyse de la pratique - auto-évaluation entre formateurs - etc.).
- Les formateurs transmettent des éléments aux futurs intervenants sur **la valorisation des interventions** réalisées. Quelques conseils pourront être prodigués aux intervenants sur quand, comment et par quels biais **communiquer**, auprès des parties prenantes (ou auprès de prospects pour de futures interventions), sur l'aboutissement et la réussite de tel ou tel cycle SRAV (aspects quantitatifs et qualitatifs). Il s'agit d'inciter les intervenants SRAV à valoriser leurs bilans afin d'obtenir de nouvelles missions en tant qu'intervenant au SRAV, et de favoriser ainsi le montage de nouveaux cycles SRAV dans d'autres territoires voisins, par exemple.

*Durée estimée : 30 min.*

### Identifier le montage adapté pour déployer le SRAV sur votre territoire

L'objectif est d'accompagner les futurs intervenants pour qu'ils identifient la solution **la plus adaptée à leurs territoires** pour proposer ses services et réussir à déployer des cycles SRAV.

- Les formateurs proposent aux futurs intervenants un temps d'échanges sur les différents montages possibles, au niveau local, pour déployer et mettre en œuvre des cycles SRAV, présentation des contextes d'intervention possibles sur le temps scolaire, périscolaire ou extrascolaire.
- Rappel des acteurs et parties prenantes qui peuvent être associées au projet : comité départemental SRAV, animateur régional Génération Vélo, personne ressource de la collectivité concernée, inspection académique, Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES), Conseiller Pédagogique de Circonscription (CPC), et Conseiller Pédagogique Départementaux (CPD) concernés, directeurs d'établissements scolaire, professeurs engagés, parents, accompagnant SRAV (à sensibiliser et mobiliser), autres intervenants issus des partenaires du SRAV qui peuvent également être mobilisés, etc.
- Les intervenants SRAV doivent être en mesure d'accueillir, de préparer et de s'appuyer sur des accompagnants, pour mener à bien leurs interventions SRAV. Il s'agit également d'associer au mieux les parents et les équipes éducatives, tout au long de l'action.
- Précisions sur les interventions SRAV dans le cadre des accueils collectifs de mineurs, sur les collaborations possibles au niveau local avec d'autres partenaires du SRAV, sur les modalités de contractualisation, avec les rôles et responsabilités de chacun.

- Informations sur les délais nécessaires et le travail amont à prévoir : retroplanning à élaborer (de la prise de contacts à la validation des décideurs et financeurs, jusqu'à la réalisation puis l'évaluation du cursus dispensé),
- Les formateurs pourront informer les futurs intervenants, sur : les moyens humains à mobiliser, le volet matériel et logistiques (solution retenue pour la flotte de vélo, casques, outils, sac de l'encadrant, etc.), le volet administratif et financier (budget prévisionnel, devis), d'éventuelles sources de financement complémentaires mobilisables, et ce afin de réussir à réunir les conditions de réussite du déploiement du SRAV localement.

*Durée estimée : 1 h 15*

## Module 7 - Bilan et évaluation de la formation

*Durée proposée : 1 h*

### Bilan de la formation et temps d'échanges

- Les formateurs dressent le **bilan de la formation** dispensée.
- Un temps de questions/réponses est proposé aux futurs intervenants SRAV.

*Durée estimée : 30 min.*

### Évaluation collective ou individuelle des futurs intervenants

- Les formateurs choisissent d'évaluer **collectivement et/ou individuellement** les futurs intervenants sur leurs capacités à devenir Intervenants au Savoir Rouler à Vélo dans le cadre de Génération Vélo, puis remettent **les attestations de suivi de formation** aux futurs intervenants.
- Les futurs intervenants seront également invités à évaluer la qualité de la formation qu'ils viennent de suivre (distribution d'un questionnaire papier pour une évaluation à chaud, et/ou formulaire en ligne pour une évaluation à froid).
- Les formateurs pourront conclure en présentant **les perspectives** qui s'offrent désormais aux intervenants SRAV, ainsi que **l'engagement** qu'ils doivent prendre - par le biais d'une charte d'engagement à compléter et à signer -, sur le fait de tout mettre en œuvre pour intervenir au moins 3 fois dans le cadre de cycles SRAV au cours de la durée du programme Génération Vélo - d'ici fin 2024 -, après avoir bénéficié de cette formation dont les frais pédagogiques sont pris en charge par le programme Génération Vélo.

*Durée estimée : 30 min.*

# Exemple de déroulé

## Proposition de déroulé pour une session de formation « FI SRAV GV - parcours complet »

Exemple de déroulé	Modules	Contenus abordés	Durée présentiel	Enseignements		Durée cumulée
				Théoriques	Pratiques	
Les deux semaines en amont de la formation	<b>Module 1 - Connaître le dispositif SRAV et le programme Génération Vélo</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dispositif SRAV (45')</li> <li>Programme Génération Vélo (45')</li> <li>Ressources principales sur la mobilité vélo (90')</li> </ul>		3 h Formation à distance		3 h
Jour 1 - matinée	<b>Module 2 - Devenir intervenant et dispenser le Savoir Rouler à Vélo</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accueil des participants et lancement de la formation (30')</li> <li>Retour sur le module de FOAD (30')</li> <li>Présentation des principaux acteurs de la mobilité vélo : partenaires SRAV (15')</li> <li>Prérogatives et postures de l'intervenant SRAV dans le cadre de GV (30')</li> <li>Promouvoir les avantages de la mobilité vélo (30')</li> <li>Spécificités d'intervention auprès d'un public scolaire (30')</li> <li>Adaptation au contexte local et aux publics enfants (15')</li> </ul>	3 h	3 h		6 h
	<b>Module 3 - Savoir dispenser le bloc 1 : « Pédales et connaître son vélo »</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mécanique de base (15' de pratique) : vérification du bon état de fonctionnement des vélos, avant déplacement en conditions réelles de déplacement - découverte du bloc 3 (60' de pratiques restantes vues ultérieurement)</li> </ul>	15 min		15 min	6 h 15
	<b>Module 5 - Savoir dispenser le bloc 3 : « Savoir rouler à vélo »</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Animation et encadrement d'une séance d'une séance type du bloc 3 : découverte d'une séance de bloc 3 encadrée par les formateurs (45' de pratique, sur les 165' dédiées à ce contenu). Poursuite de ce module en jour 3.</li> </ul>	45 min		45 min	7 h

Exemple de déroulé	Modules	Contenus abordés	Durée présentiel	Enseignements		Durée cumulée
				Théoriques	Pratiques	
Jour 1 - après-midi	<b>Module 2 - Devenir intervenant et dispenser le Savoir Rouler à Vélo</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre d'un cycle SRAV : progression pédagogique, techniques d'animations, outils (60')</li> </ul>	1 h	1 h		8 h
	<b>Module 3 - Savoir dispenser le bloc 1 : «Pédaler et connaître son vélo»</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sécurité et équipements (45')</li> <li>Mécanique de base (75' de pratique, avec ici les 60' de pratique restantes)</li> <li>Logistique matérielle et mise en place de parcours adaptés aux apprentissages du bloc 1 (30' de pratique)</li> </ul>	2 h 15	45 min	1 h 30	10 h 15
Jour 2 - matinée	<b>Module 3 - Savoir dispenser le bloc 1 : « Pédaler et connaître son vélo »</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluation des habiletés à vélo des futurs intervenants SRAV (30', dont 30' de pratique)</li> <li>Préparation et montage d'une séance type du bloc 1 (60', dont 45' de pratique)</li> <li>Animation et encadrement d'une séance type du bloc 1 (60', dont 60' de pratique)</li> </ul>	2 h 30	15 min	2 h 15	12 h 45
Jour 2 - fin de matinée et après-midi	<b>Module 4 - Savoir dispenser le bloc 2 : « Savoir circuler en sécurité »</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réglementation et sécurité routière (120', dont 75' de théorie et 45' de pratique)</li> <li>Préparation et montage d'une séance type du bloc 2 (60', dont 45' de pratique)</li> <li>Animation et encadrement d'une séance d'une séance type du bloc 2 (60' de pratique)</li> <li>Évaluation collective : retours sur l'animation d'une séance type en milieu sécurisé (30')</li> <li>Savoir sécuriser son vélo (dont 30' de pratique)</li> </ul>	5 h	2 h	3 h	17 h 45

Exemple de déroulé	Modules	Contenus abordés	Durée présentiel	Enseignements		Durée cumulée
				Théoriques	Pratiques	
Jour 3	<b>Module 5 - Savoir dispenser le bloc 3 : « Savoir rouler à vélo »</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réglementation : encadrement de groupe en conditions réelles de circulation (60')</li> <li>• Élaboration d'un parcours adapté (45')</li> <li>• Préparation et montage d'une séance type du bloc 3 (45', dont 45' de pratique)</li> <li>• Animation et encadrement d'une séance d'une séance type du bloc 3 (165', dont 165' de pratique), dont 45' de pratique déjà effectuées en jour 1, donc 120' de pratique</li> <li>• Évaluation collective : retours sur l'animation d'une séance type du bloc 3 (30')</li> <li>• Gestion des situations particulières ou imprévues (30' de pratique)</li> <li>• Méthodes d'évaluation des compétences (45')</li> </ul>	6 h 15	3 h	3 h 15	24 h
Jour 4	<b>Module 6 - Déploiement et mise en œuvre du SRAV au niveau local</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enregistrer ses interventions et délivrer les attestations SRAV (45')</li> <li>• Utiliser la plateforme Génération Vélo (30')</li> <li>• Valoriser ses interventions : évaluer son action et communiquer (30')</li> <li>• Identifier le montage adapté pour déployer le SRAV sur votre territoire (75')</li> </ul>	3 h	3 h		27 h
	<b>Module 7 - Bilan et évaluation de la formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bilan de la formation et temps d'échanges (30')</li> <li>• Évaluation collective ou individuelle des futurs intervenants (30')</li> </ul>	1 h	1 h		28 h
	<b>TOTAL</b>		<b>25 h</b>	<b>17 h</b>	<b>11 h</b>	<b>28 h</b>

# Lexique des acronymes

- **FI SRAV GV** : Formation d'intervenant au Savoir Rouler à Vélo dans le cadre de Génération Vélo
- **SRAV** : Savoir Rouler à Vélo
- **GV** : Génération Vélo
- **CPD** : Conseiller pédagogique départemental
- **CPC** : Conseiller pédagogique de circonscription
- **SDJES** : Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports
- **DRAJES** : Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports
- **FOAD** : Formation ouverte et à distance
- **OF** : Organisme de formation
- **AMI** : Appel à manifestation d'intérêt